

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 084-218400570-20240408-DEL_24_03_07-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 7

**OBJET DE LA DELIBERATION
n° 24-03-07**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF
DE LA COMMUNE –
EXERCICE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 03.04.2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : Mmes et Mrs Lucien AUBERT, Maurice JEAN, Olivier LAUBRON, Laëtitia NICOLAS, Muriel PONTET, Laurent QUEYTAN, Thibaud RICHARD.

Absents : Mme Séverine GUILLOT – Excusée.
Mrs Lionel NICOLAS, Alessandro POZZO.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2024.

Ce document, dont un exemplaire a été adressé en temps utile à chacun des conseillers municipaux, présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement Votes au titre du présent budget	1.087.060,66	657.877,00
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent		
	002 résultats de fonctionnement reporté		429.183,66
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1.087.060,66	1.087.060,66
INVESTISSEMENT		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement Votes au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1.017.016,44	669.624,69
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent (2)	144.972,87	28.945,00
	001 solde d'exécution de la section investissement reporté		463.419,62
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1.161.989,31	1.161.989,31
TOTAL DU BUDGET DE LA COMMUNE		2.249.049,97	2.249.049,97

Monsieur le Maire invite ensuite les conseillers municipaux à présenter, le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **VOTE** le budget primitif 2024 du budget de la commune comme cité ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,

Muriel PONTET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 084-218400570-20240408-DEL_24_03_07-DE